

Conseil de fertilisation en Grandes Cultures

Les **+** OBJECTIFS

→ Fournir à chaque exploitant les éléments de gestion de la fertilité des sols de son exploitation par l'utilisation d'engrais ou la valorisation de produits résiduels organiques.

Pour QUI ?

→ Tous les agriculteurs d'Alsace.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- L'analyse de sol et le conseil de fertilisation à l'échelle de la rotation : cette prestation comporte la gestion des échantillons de la réception à l'Adar jusqu'à la remise des résultats de l'analyse et d'un conseil individuel écrit. Pour les analyses de sol, il est possible (moyennant un surcoût) de demander un prélèvement géoréférencé.

- Les analyses de sols se font préférentiellement :

En juillet-août après culture
d'hiver puis novembre et
décembre pour les analyses
de sol.

En novembre-décembre
pour les cultures de
printemps.



BÉNÉFICIE CLIENT :

- Une bonne connaissance des sols et des situations locales.



- Une bonne connaissance des fertilisants, des amendements et des produits résiduels organiques.

- Des conseils neutres en toute indépendance commerciale.

DOCUMENTS REMIS :

- Le compte-rendu de diagnostic et de conseils, ainsi que les documents propres à chaque thématique (ration, bilans techniques).



Infos pratiques

**** Responsable des conseillers à l'utilisation
des produits pharmaceutiques**

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.

Contacts

Clémentine HEITZ *

03 88 74 13 13

clementine.heitz@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :

www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

*** Conseil à l'utilisation
des produits pharmaceutiques**



www.afnor.org
Institution officielle
de nos engagements sur
www.chambre-agriculture.fr



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ALSACE**